

Image not found or type unknown



Devis d'artisan signé et plus de nouvelle de lui

Par **quinonero aurelie**, le **29/03/2011** à **10:49**

bonjour

nous avons acheter une maison a renovée l'été dernier et nous avons choisi un charpentier pour les travaux.

Nous avons signé le devis " avec bon pour accord" et donné un cheque d'environ 30% (le cheque n'a pas été retiré) et depuis plus de nouvelle (cela fait plus de 3 mois) puis-je choisir un autre charpentier et demander la restitution du cheque?